



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1245 - 7 février 2020



> Luc Chatelain, Président du CNIPT

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Des engagements pour mon mandat

En tant que Président du CNIPT nouvellement élu, et même s'il est encore presque temps de formuler des vœux de début d'année, je veux vous présenter, avec la conviction qui est la mienne, des engagements pour mon mandat.

Nous sommes à un moment charnière pour la filière pommes de terre vendues à l'état frais. Le modèle commercial, depuis longtemps établi sur des ventes en GMS qui dépassent 80 % du marché est en train de se transformer en profondeur. Ces bouleversements sont liés à de multiples facteurs : les attentes sociétales qui bousculent les consommateurs et la filière, avec une envie de circuits courts et de naturalité ; le cataclysme dans le business model que représente l'arrêt du CIPC ; les règles commerciales et environnementales qui, jour après jour, viennent restreindre les possibilités d'action et même d'innovation. À ce propos je ne peux que m'insurger contre des décisions prises par les parlementaires, en dépit du bon sens, et qui risquent de peser sur toute la filière. Nous souhaitons d'ailleurs interpeller les décideurs publics sur le caractère destructeur de certaines de leurs décisions.

Quelles qu'en soient les causes, ces bouleversements sont bel et bien là. Je m'engage à chercher toutes les synergies possibles dans les filières (CNIPT, GIPT, GNIS, INTERFEL...) pour y répondre. L'unité de la filière, représentée au sein du CNIPT de la production à la distribution, en passant par tous les maillons de la filière, doit pouvoir s'exprimer sur ces sujets qui sont vitaux pour notre avenir. À mon sens, l'interprofession doit être un espace de concertation, de dialogue apaisé pour construire une filière forte et créatrice de valeur. Nous devons pouvoir travailler ensemble, et je m'y emploierai.

Dans la poursuite des travaux du diagnostic de gouvernance menés en 2019, j'entends permettre aux acteurs de la filière de retrouver de la sérénité et de la confiance. Sur nos ambitions nous allons construire la stratégie et le budget pour répondre aux besoins de la filière.

Les ambitions que j'ai déjà identifiées sont :

- Jouer sur la complémentarité des territoires afin d'assurer l'approvisionnement français tout au long de la campagne ;
- Rester identifiée en tant que filière exportatrice et non importatrice tant dans l'esprit de la filière française que de l'ensemble de nos partenaires commerciaux à travers le monde ;
- Renforcer la présence terrain au sens large, en étant beaucoup plus proche des acteurs de la filière, des producteurs, des négociants, de tous les détaillants, des commerçants et des consommateurs ;
- Maintenir la production à destination du marché du frais et développer la consommation de pommes de terre fraîches.

Évidemment, la recherche agronomique appliquée pour répondre aux grands défis que posent le changement climatique et les attentes sociétales, ainsi que le maintien de la qualité des produits mis en marché, restent une préoccupation majeure.

Pour tout cela, le CNIPT a besoin de moyens et nous devons continuer à rechercher l'exhaustivité de la cotisation. Ces contributions aux actions de la filière doivent être considérées comme un investissement et non comme une charge pour nos entreprises.

Nous devons créer de la valeur à tous les stades de la filière et pour tous les acteurs, en ayant toujours en tête que cette valeur soit équitablement répartie.

En assurant la présidence du CNIPT, je porte l'ambition collective. ■

Luc CHATELAIN, Président du CNIPT

À DÉCOUVRIR

Édito du Président

1

Des engagements pour mon mandat

Assemblée Générale du CNIPT

2

Conférence « Export : de nouveaux territoires »

Congrès

3

L'UNPT appelle à la modération des emblavements et à la défense de l'origine France

Marchés

4

Un marché dans l'expectative

DOSSIER DU MOIS



Rapport d'activité 2018-2019

En savoir plus sur cnipt.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNIPT

Conférence « Export : de nouveaux territoires »

À l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est déroulée jeudi 30 janvier 2020, le CNIPT proposait la conférence « Export : de nouveaux territoires ». L'objectif de cette conférence est d'ouvrir le champ des possibles de la stratégie export des pommes de terre françaises dans des pays identifiés. Les éléments rapportés constituent une première approche que les opérateurs pourront approfondir.

La France est aujourd'hui une puissance exportatrice incontournable en Europe sur le marché de la pomme de terre fraîche. L'étude menée par Klorobiz/Arcadia sur les principaux pays européens importateurs de pommes de terre françaises apporte des informations pragmatiques sur :

- Comment réagir face aux changements observés dans les pays où la France est leader ?
- Comment gagner des parts de marchés dans les pays où la France est challenger ?
- Quels signaux faibles sont observés dans certains pays et pourraient s'étendre à d'autres ?

La Côte d'Ivoire fait partie des économies les plus dynamiques de la planète avec une croissance économique supérieure à 7 % depuis 2011 et 25 millions d'habitants. Pays francophone aux portes du Sahel, son économie s'appuie encore sur la production de matières premières d'origine agricole mais se transforme peu à peu. La Côte d'Ivoire dispose d'un fort potentiel de consommation avec une classe moyenne en mutation et une population toute entière qui aspire au développement et qui veut consommer. Après avoir ana-

lysé la position singulière des produits français et leur part de marché dans des volumes d'importation en hausse (plus de 45 000 t de pommes de terre importées en 2018), Ceresco (ex Blezat Consulting) cherche à comprendre pourquoi cette croissance profite surtout à nos concurrents européens et comment conquérir ce marché émergent.

Avec 96 millions d'habitants, le Vietnam enregistre une croissance importante et ininterrompue depuis plusieurs années. Sa population jeune (50 % < 30 ans) consomme de plus en plus et on estime que la classe moyenne aura doublé entre 2014 et 2020 et représentera 33 millions de personnes. Le Vietnam est une plateforme privilégiée pour toucher les autres pays de la zone ASEAN. Son faible coût de la main d'œuvre et le conflit entre la Chine et les États-Unis lui permettent de se développer. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam devrait favoriser, lorsqu'il sera signé, le développement des exportations agroalimentaires de la France. EOC décrit un marché vietnamien caractérisé par une demande croissante en pommes de terre, notamment pour la transformation. Le Vietnam ne peut satisfaire les besoins de l'industrie : 60 % des pommes de terre utilisées sont importées.

En complément de ces 3 présentations, la Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pommes de Terre (FN3PT) présente, au regard des flux commerciaux à l'export sur le marché des plants, les potentielles évolutions et répercussions sur le marché européen du frais.

Enfin, Arvalis-Institut du Végétal présente les différents leviers connus et les pistes à développer pour maintenir la performance à l'export des entreprises de la filière pommes de terre françaises malgré l'interdiction du chlorprophame (CIPC) à l'échelle de l'Union européenne. La conférence s'est achevée par des échanges avec les participants. Luc Chatelain et Francisco Moya, co-Présidents de la Commission Export du CNIPT, concluent sur des notes positives : « Aujourd'hui, l'export est un gage de performance de la filière sur deux débouchés, le marché du frais et de l'industrie. Il faut oser l'export ! La filière a toutes les solutions aujourd'hui pour répondre à l'après CIPC ». ■

Sabrina ADAM, CNIPT

La Côte d'Ivoire fait partie des économies les plus dynamiques de la planète avec une croissance économique supérieure à 7 % depuis 2011 et 25 millions d'habitants.



> La conférence « Export : de nouveaux territoires » a permis d'ouvrir le champ des possibles de la stratégie export des pommes de terre françaises.



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

CONGRÈS

L'UNPT appelle à la modération des emblavements et à la défense de l'origine France

Le 17^{ème} congrès de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT) s'est tenu les 27 et 28 janvier à Paris. « Côté production, la campagne fut pour beaucoup d'entre nous très difficile, rappelle Arnaud Delacour, président de l'UNPT. La sécheresse conjuguée aux restrictions d'irrigation, les difficultés voire l'impossibilité d'arrachage, les contraintes réglementaires et sociétales, l'augmentation des coûts et des risques, laissent un goût amer dans la bouche ». C'est le secteur de la féculé qui a le plus souffert, victime de deux années consécutives « de rendements historiquement bas ». La situation a été plus favorable pour les pommes de terre destinées à l'industrie. « Heureusement, la demande est toujours soutenue » constate Arnaud Delacour et des rendements très moyens ont permis de « rester en phase avec le niveau de contractualisation ». En revanche, « la vision est plus nuancée » pour le marché du frais. Le climat est venu « corriger l'erreur

stratégique de tous les acteurs du du frais ». « L'UNPT appelle à la modération dans les emblavements car nous connaissons les conséquences catastrophiques sur les prix payés aux producteurs d'un faible niveau de surproduction » insiste Arnaud Delacour. De son côté, la pomme de terre primeur de France, qui a réussi à « s'imposer comme le meilleur levier pour dynamiser la transition entre deux campagnes », tire son épingle du jeu.

Parmi les enjeux à venir, il y a évidemment l'interdiction du CIPC. Les conséquences (solutions alternatives, nettoyage des bâtiments de stockage) auront un impact sur les coûts de production. Pour Arnaud Delacour, les entreprises du commerce doivent s'engager à « défendre en qualité, volume et prix » les pommes de terre de France. Et pourquoi pas un « accès prioritaire, voire quasi exclusif » pour la pomme de terre française s'interroge le président de l'UNPT. ■

Olivier MASBOU

Assemblée Générale du CNIPT

Nouvelle présidence et composition du Conseil d'Administration

À l'issue de l'Assemblée Générale suivie du Conseil d'Administration électif du 30 janvier 2020, voici la nouvelle composition du Conseil d'Administration et du Bureau du CNIPT pour la prochaine mandature de 3 ans.

Le CNIPT est présidée par Monsieur Luc Chatelain, producteur de pommes de terre et représentant de l'UNPT. Ont été élus : Monsieur Marc Morellato, représentant de FEDEPOM au poste de Vice-Président, Monsieur Luc Jeanneau, représentant de FELCOOP, en tant que Trésorier et Monsieur Antoine Peenaert, représentant de l'UNPT, au poste de Secrétaire.

Luc Chatelain a chaleureusement remercié Alain Marguin, Président du CNIPT durant les 3 dernières années, pour tout le travail accompli, son mandat mené avec beaucoup de sincérité et de convictions, apportant sa pierre à l'édifice interprofessionnel.

Conseil d'Administration du CNIPT :

- Pour le Collège Production :

- **Coordination Rurale** : Patrick LEGRAS, Laurent DERAMECOURT
- **UNPT** : Denis ANDRY, Luc CHATELAIN, David DEPREZ, Thomas DUCAMPS, Thierry FOY, Grégoire JAQUEMET, Emmanuel LEFEBVRE, Nicolas LOINGEVILLE, Jérôme MARTEL, Antoine PEENAERT, Patrick TRILLON
- **FELCOOP** : Luc JEANNEAU, Xavier LEC'HVIEN, André MINGUY, Denis PALAT

- Pour le Collège Commerce :

- **FEDEPOM** : Patrick AULARD, Benoit DECOËNE, Bertrand LEMAIRE, Jean-Louis LEMOULEC, Hélène MAILLARD, Alain MARGUIN, Bernard MASSAFERRO, Marc MORELLATO, Francisco MOYA, Dominique PÈRE
- **SNCPT** : Yves ROUSSINEAU, Jean-Marc STORPER
- **FCD** : Philippe MATECKI, Christelle ROUX, Sofian TAMZALI
- **Saveurs Commerce** : Charlotte CANAL, Erick SAGLIETTO

Pour plus d'information, voir le [communiqué de presse du 31 Janvier 2020](#) 🍏

AGENDA

Du 11 au 12 février
Fertilisation NKP de la pomme de terre

Villers-Saint-Christophe (02)
www.formations-arvalis.fr 🍏

Du 22 février au 1^{er} mars
Salon international de l'agriculture

Paris
www.salon-agriculture.com 🍏

28 mars
Assemblée Générale SNCPT
www.sncpt.org 🍏

Du 2 au 6 avril
Convention UNCGFL
 New York
www.uncgfl.fr 🍏

7 avril
Forum VEGETABLE
 Paris
www.forum-vegetable.fr 🍏

8 avril
Assemblée générale de Felcoop
 Paris
www.felcoop.fr 🍏

Du 22 au 23 avril
Medfel
 Perpignan
www.medfel.com 🍏

Les 3 et 4 juin
Congrès FEDEPOM
www.fedepom.fr 🍏

8 juin
Assemblée générale de Saveurs Commerce
 Paris
www.saveurs-commerce.fr 🍏

EN BREF...

Production

Sébastien Windsor élu président des Chambres d'agriculture

Sébastien Windsor a été élu président des Chambres d'agriculture France le 29 janvier. Il succède à Claude Cochonneau, décédé accidentellement en décembre dernier.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 5

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	230 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	470 (=)
Div.var.cons Bassin Nord non lavée cat.II 40-75mm filet 25 kg	230 (↘)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75mm filet 10kg consommation	322 (↘)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	644 (↘)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	640 (↘)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 5

Chair ferme France biologique	nc.
Chair normale France biologique	nc.
Conservation France biologique	1120 (↘)

Export-Stade expédition - Semaine 5

Agata France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70mm sac 1tonne	290 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70mm sac 1tonne	260 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	300 (↗)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	160 (=)

Rungis - Semaine 5

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Décembre 2019	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	103,6	- 0,2

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Décembre 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	192,9	+ 2,6

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 04 et 05
Consommation polyvalente	285 (↘)
Chair ferme blanche	359 (↘)
Chair ferme rouge	371 (↘)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Décembre 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	114,3	+ 3,7

Source : INSEE

Prix au détail GMS - €/kg

	Semaine 5	Variation en % sur un an
Vapeur ou rissolée France filet 2,5kg	1,14	- 8
Four, frites ou purée France filet 2,5kg	1,15	- 6
Basique France lavée sac 5kg	0,78	- 8

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 6

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	165-180 (=)
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 6

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	125-150 (↗)
--	-------------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 5

Prix moyen production	nc.
-----------------------	-----

Un marché dans l'expectative

Le marché national continue d'évoluer à un rythme modéré, malgré le soutien apporté par les enseignes dans les mises en avant pour renforcer l'attrait du rayon pommes de terre. La baisse des températures attendue cette semaine dans plusieurs régions de l'hexagone ainsi que le dispositif de communication, déployé au niveau national par le CNIPT à partir du 10 février 2020 (cf. numéro précédent du Pomme de terre hebdo 🍏), pourraient être des leviers importants pour stimuler la demande nationale. À l'export, l'activité reste globalement stable.

La seconde partie de campagne va être déterminée par l'état des stocks des pays européens producteurs, tant sur le plan des quantités que de la qualité. Elle sera également déterminée par la force de frappe productive des pays, de la zone méditerranéenne notamment, produisant des produits de contre-saison (quantités, qualité, calendriers de sortie, positionnement). À cet égard, le Fruit Logistica, qui a lieu cette semaine, pourrait donner les premières ébauches de ce qui pourrait se dessiner dans les prochains mois.

Veille internationale

(semaine 5 – sources : CNIPT/Business France, CNIPT/World Potato Markets)

Espagne : les opérateurs espagnols préparent les stocks de pommes de terre précoces en provenance du sud de l'Espagne. Néanmoins, sur des variétés précoces, certains opérateurs espagnols envisagent de passer des contrats avec des pays tiers lors des prochaines semaines.

Royaume-Uni : le Brexit est effectif depuis le 1^{er} février. Une période de transition s'ouvre désormais entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, jusqu'au 31 décembre 2020, afin de convenir d'un accord de libre-échange. À défaut d'accord commercial, des droits de douane s'appliqueraient en théorie pour les exportations de l'UE vers le Royaume-Uni (de 11,5 % en pommes de terre fraîches selon les règles de l'OMC) même si, d'après les dernières déclarations du gouvernement britannique, les pommes de terre fraîches seraient exemptées de ces taxes. Aussi, dans le cas d'un non-accord durant cette période transitoire, des contrôles douaniers ainsi que des formalités administratives (opérations de dédouanement, certificat phytosanitaire...) seraient imposés pour l'exportation vers le Royaume-Uni. La France exporte en moyenne près de 50 000 tonnes de pommes de terre fraîches vers le Royaume-Uni chaque année (principalement pour le marché du frais).

Editeur CNIPT
43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication
Rédactrice en chef:
Florence Rossillion

Prix du numéro: 2 €
Abonnement 1 an: 53 €

Impression-Routage:
Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique:
Amyeric Ferry

Dépôt légal: à parution
ISSN n° 0991-3351

